



# AGENTS DE LA SNCF VOYAGEURS

QUAND LA DIRECTION MET EN PLACE  
UN NOUVEAU DISPOSITIF DE RECONNAISSANCE  
DE LA PERFORMANCE COLLECTIVE ET LAISSE  
LIBRE COURS À L'IMAGINATION DES BU...

## LES DÉRIVES NE SONT JAMAIS LOIN

**Ce dispositif vise à reconnaître la performance collective et globale (économique, service & production) et permet de récompenser la contribution de tous les agents aux résultats de la BU.**

La direction met en place ce nouveau dispositif, mais laisse à la main des *Business Unit* (BU) la charge de définir seules leurs indicateurs et leurs critères. Les inégalités d'une BU à l'autre sont récurrentes. L'UNSA dénonce le manque de dialogue social et les trop nombreuses divergences entre BU.

### À NOTER

Ce dispositif de reconnaissance ne se substitue pas à ceux déjà existants (GIR, LA PRIME, IMPEC ou intéressement).

### POUR RAPPEL

L'UNSA avait refusé de signer l'avenant sur l'accord d'intéressement l'année dernière jugeant inacceptable un critère sur le taux d'accidents de travail. Sous la pression de ce refus, ce critère avait bel et bien été abandonné, permettant la

signature d'un nouvel avenant dont les salariés de la SNCF Voyageurs vont bientôt percevoir les fruits. C'est donc sous la forme d'un nouveau dispositif de reconnaissance de la performance que nous voyons réapparaître ce critère.

### L'UNSA AVAIT DÉJÀ ALERTÉ LA DIRECTION SUR CE CHOIX

La sécurité des agents n'est pas monnayable ! Quand nous parlons de prévention, de plan d'action et de formation et que la direction nous parle de statistiques, nous entrevoyons le danger pour tous les salariés. Les dérives poussant les agents à ne pas déclarer leurs accidents de travail sont trop souvent portées à notre connaissance. La SNCF se doit de protéger ses salariés en leur proposant des solutions concrètes et non d'encourager la dissimulation des accidents de travail ! **Parallèlement, l'UNSA revendique l'avancée des négociations annuelles obligatoires (NAO) avant la fin de ce semestre pour de véritables augmentations générales des salaires (AGS) !**

**À L'HEURE OÙ TOUS VOS  
REPRÉSENTANTS SYNDICAUX UNSA  
SE BATTENT DANS TOUTES LES  
INSTANCES POUR UN MEILLEUR  
ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS LORS  
DE LA SURVENUE D'UN ACCIDENT DE  
TRAVAIL, CERTAINES BU CHOISSENT  
UNE APPROCHE STATISTIQUE...**

